



Aux parents des élèves du Collège de Delémont

Delémont, le 17 mars 2020

Madame, Monsieur, chers Parents,

La fermeture de toutes les écoles dès le lundi 16 mars, pour une durée qui ne nous est pas connue avec certitude, met les enfants, les familles et l'école dans un contexte d'interaction qui doit être précisé.

Durant toute la période de fermeture de l'école, nous privilégions le site internet de l'école comme plateforme d'information des parents ; nous vous invitons dès lors à consulter régulièrement les actualités qui sont diffusées sur le site

www.college-delemont.ch

Dans le but d'assurer une continuité pédagogique, les élèves seront amenés à travailler à distance, sous la responsabilité de leurs enseignants et la surveillance de leurs parents. L'objectif sera principalement de consolider et réviser les connaissances scolaires.

Les élèves seront responsables de prendre quotidiennement connaissance des devoirs donnés par les enseignants, d'effectuer ce travail et de rendre compte aux enseignants ; ceux-ci sont responsables du suivi de la procédure, en communiquant le travail à faire et en validant le retour des élèves.

C'est la plateforme WebUntis (qui donne accès à l'horaire de votre enfant) qui permettra les échanges sur le plan pédagogique dès le lundi 23 mars. Nous demandons aux parents qui n'ont à ce jour pas d'accès à WebUntis¹ de le créer impérativement en utilisant le tutoriel joint à ce courrier². C'est par l'accès des parents à WebUntis que vos enfants accèderont aux devoirs donnés par les enseignants³ ; vous aurez une vision globale de tous les devoirs planifiés pour la journée et la semaine. La plateforme pédagogique jurassienne educlasse.ch est une des ressources privilégiées qui sera utilisée dans le cadre des activités proposées aux enfants.

¹ Si actuellement vous pouvez consulter l'horaire de votre enfant (c'est le cas de 80% des parents), vous n'avez rien d'autre à faire.

² Il faut pour cela nous communiquer jusqu'au 20 mars votre adresse courriel privée.

³ Tutoriel ci-joint pour les élèves et vidéo à disposition sur le site internet

Si vous rencontrez des difficultés, nous vous invitons à utiliser le formulaire de contact de notre site internet. Il est aussi possible d'appeler le secrétariat durant les tranches horaires 9h00-11h00 et 14h00-16h00 jusqu'à vendredi 20 mars (l'horaire changera la semaine prochaine).

Nous sommes conscients des difficultés, pour les parents, de prendre en charge les enfants en continuité durant cette période, en les stimulant pour qu'ils restent actifs sur le plan scolaire, tout en respectant les règles sanitaires dictées par les autorités. La collaboration des parents est nécessaire pour s'assurer d'un travail régulier à la maison.

Même si les enfants peuvent avoir le sentiment que des vacances supplémentaires leur sont octroyées, ils doivent prendre conscience qu'un effort scolaire leur est demandé et que la fermeture de l'école doit contribuer avant tout à éviter la propagation du coronavirus. Dans ce sens, ils doivent prendre conscience de leur responsabilité et appliquer les règles préconisées.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos meilleures salutations.

Le directeur :

Daniel Milani

Annexe(s) :

- tutoriel pour les parents (accès à WebUntis)
- tutoriel pour les élèves (accès aux devoirs)
- communiqué du 16 mars du DFCS et du SEN

Copie(s) :

- Mme Mélanie BRULHART, présidente de la commission d'école
- M. Fred-Henri SCHNEGG, chef du Service de l'enseignement

Accès à l'horaire de classe et aux absences de votre enfant

WebUntis donne accès à l'horaire des classes et aux absences des élèves. Cette prestation est disponible depuis tout appareil disposant d'une connexion et d'un navigateur Internet. Pour y accéder, cliquez sur l'icône « Horaires » à partir de l'adresse www.college-delemont.ch



Connexion à WebUntis

Pour des raisons de protection des données personnelles, WebUntis nécessite un accès sécurisé moyennant un nom d'utilisateur et un mot de passe. **Dans le cas où vous avez transmis votre adresse courriel (email) en l'inscrivant sur la feuille d'inscription de votre enfant, c'est cette adresse que vous devez utiliser pour vous connecter.**

Si vous n'avez pas inscrit votre adresse courriel sur la feuille d'inscription, vous devez impérativement transmettre votre adresse courriel personnelle au secrétariat en utilisant le formulaire de contact disponible à partir de notre site Internet www.college-delemont.ch



Vous pourrez compléter le formulaire et inscrire votre adresse courriel (email) dans le champ dédié

Courriel avec lequel nous pourrions vous contacter *

Vous mentionnez également le **nom et le prénom de votre enfant** dans le champ « Message »

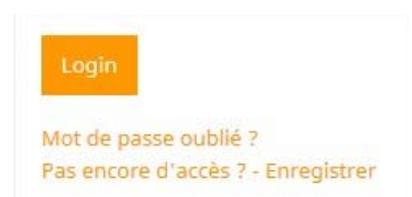
Message *

Bonjour, mon enfant s'appelle

Merci de me donner accès à l'horaire en ligne.

Après avoir cliqué sur le bouton « Horaires »  vous arrivez sur la page principale de WebUntis. Si vous disposez déjà d'un compte utilisateur, vous pouvez entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Par contre, si c'est la première fois que vous vous connectez, vous devez créer votre compte utilisateur en procédant comme suit :

1. Cliquez sur « Pas encore d'accès ? – Enregistrer »
2. Entrez ensuite l'adresse courriel (email) que vous avez transmise à l'école (par le formulaire d'inscription de votre enfant ou par le formulaire de contact).



The image shows a login form with an orange 'Login' button. Below the button are two links: 'Mot de passe oublié ?' and 'Pas encore d'accès ? - Enregistrer'.

- Un courriel est envoyé à l'adresse que vous aurez mentionnée. Vous pouvez soit copier-coller le code de confirmation mentionné ou (plus simple) cliquer sur le lien proposé.
- Le nom et le prénom de votre enfant est affiché. Pour terminer l'enregistrement, il vous reste à créer un mot de passe (à inscrire 2 fois). Attention, le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, des chiffres, des caractères spéciaux, des majuscules et des minuscules. Nous vous conseillons vivement de noter votre mot de passe !

Effectuer l'enregistrement

Votre adresse e-mail figure dans les fiches d'enregistrement des élèves suivants:

• prénom et nom

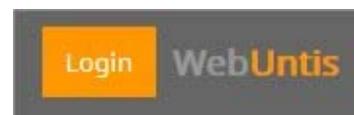
Veillez indiquer un mot de passe.

Veillez conserver votre mot de passe en lieu sûr !

Veillez indiquer un mot de passe.

- Lorsque votre mot de passe aura été validé par le système et entré 2 fois, vous pourrez cliquer sur le bouton « Enregistrer ».
- Un message de validation apparaît.

Vous pouvez à présent vous connecter en utilisant le bouton Login de la page d'accueil de WebUntis. Identifiez-vous en utilisant votre adresse courriel (e-mail) privée et le mot de passe que vous venez de définir.



En cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez demander au système de le réinitialiser en cliquant sur « Mot de passe oublié ? »



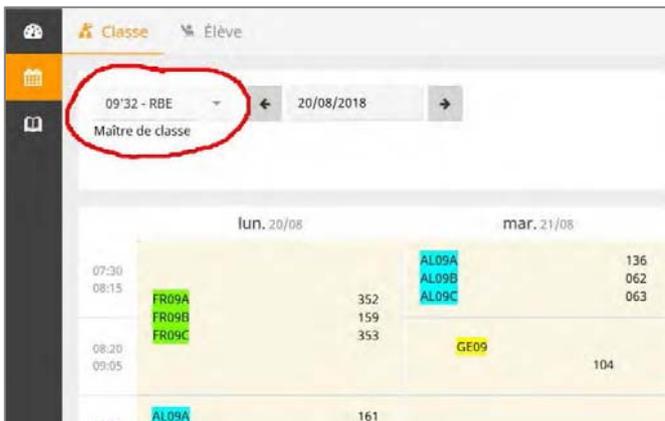
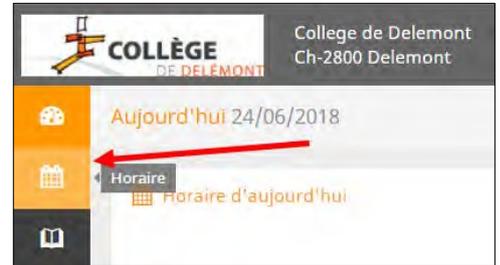
Il vous est également possible de modifier votre mot de passe. Pour cela, cliquez sur l'icône « Profil » puis sur le bouton



Une nouvelle fenêtre vous permettra de créer un nouveau mot de passe à huit caractères minimum.

Consultation de l'horaire de classe de votre enfant

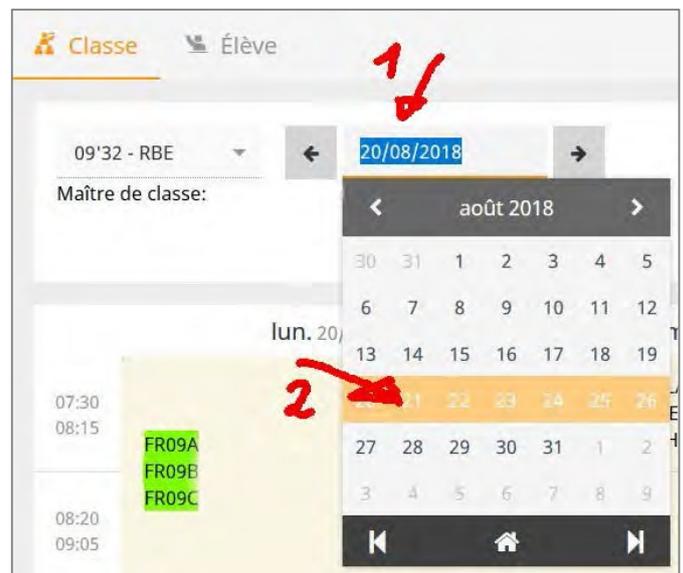
Pour consulter l'horaire de votre enfant, cliquez à gauche sur l'icône « Horaire ».



La classe et le nom du maître de module sont affichés en haut à gauche.

Il est à noter que WebUntis affiche l'horaire à La semaine.

Nous vous invitons à cliquer sur la date affichée (1) et à choisir la date de la rentrée scolaire (2) ou la date du jour de l'année scolaire en cours.



Consultation de l'horaire personnel de votre enfant

Pour consulter l'horaire de votre enfant, cliquez sur le bouton « Élève ». Vous avez ainsi accès à l'horaire individuel de votre enfant.



Il est à noter que WebUntis indique l'horaire à la semaine. Les modifications horaires sont donc affichées pour chaque semaine.

Consultation des absences de votre enfant

Cliquez dans le menu principal sur « Mes données » et ensuite sur « Absences vacantes » :

Vous pouvez ainsi consulter toutes les absences de votre enfant.



Utilisez le calendrier pour consulter les absences de la semaine ou pour une période définie (1). Si un « ? » apparaît dans la colonne « État » (2), c'est que l'excuse n'a pas encore été présentée au maître de module.



		de	à	Motif d'absence	État	Commentaire
<input type="checkbox"/>	/	Ma 12/06 08:30	à Ma 12/06 16:10	Inconnu	?	
<input type="checkbox"/>	/	Me 06/06 08:30	à Me 06/06 11:50	Absence justifiée	validé	malade
<input type="checkbox"/>	/	Ma 08/05 07:30	à Ma 08/05 15:20	Absence justifiée	validé	malade, 7 heures
<input type="checkbox"/>	/	Ma 20/03 07:30	à Ma 20/03 11:00	Absence non justifiée	non accordé	CE 19:4:50,-
<input type="checkbox"/>	/	Je 01/03 07:30	à Ve 02/03 17:00	Carrière Scolaire	validé	Session de sortants d'école
<input type="checkbox"/>	/	Je 08/02 07:30	à Je 08/02 16:10	Absence justifiée	validé	maladie 8 heures

Accès par l'application Untis Mobile pour smartphone

Il est possible d'avoir accès aux horaires ainsi qu'aux absences en utilisant son téléphone portable grâce à l'application Untis Mobile.

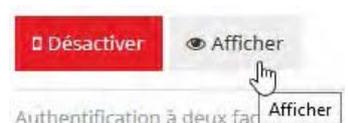
Après avoir installé l'application sur votre smartphone, connectez-vous sur l'horaire de votre enfant à l'aide du navigateur Internet de votre ordinateur et cliquez sur l'icône « Profil ». Cliquez ensuite sur



puis sur

Accès par Untis Mobile

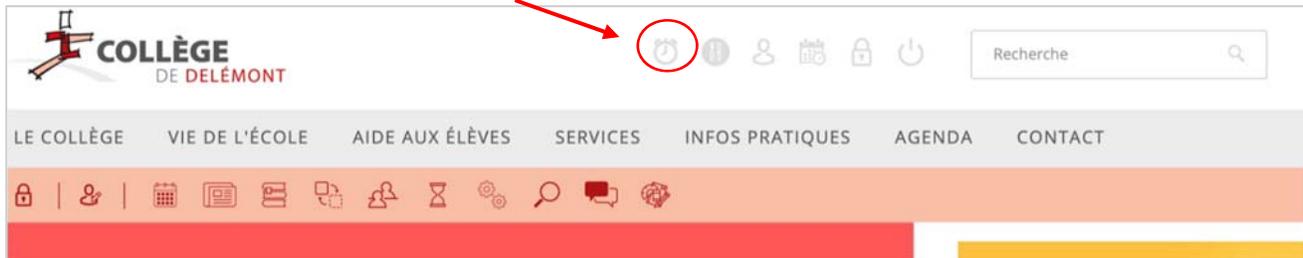
et enfin sur « Afficher ».



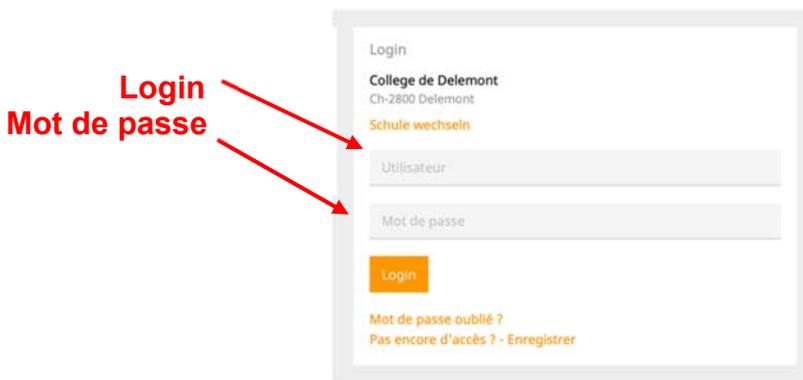
Vous pourrez scanner le code QR qui apparaît à l'écran. Dans le cas où votre mobile ne possède pas l'application, Untis Mobile vous proposera automatiquement d'en installer une. Vous aurez ainsi directement accès à l'horaire de votre enfant, sans devoir entrer d'informations supplémentaires.

Consultation des devoirs avec WebUntis

Accède à WebUntis depuis le site du Collège : <http://www.college-delemont.ch>



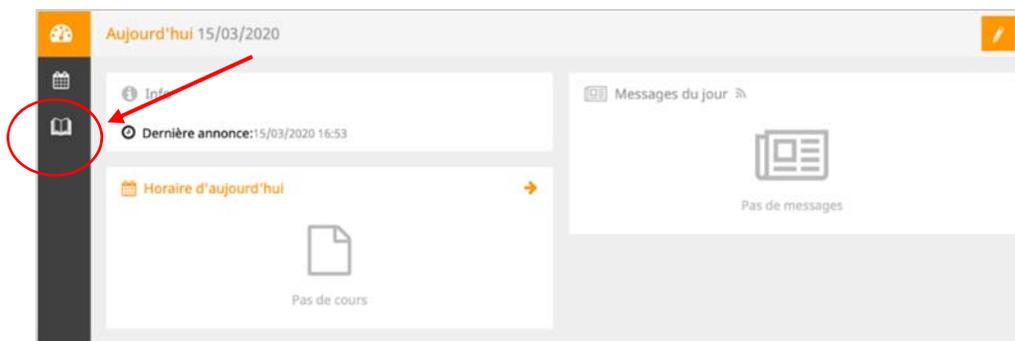
Dans un premier temps tu dois **te loguer sur WebUntis à l'aide de l'identifiant de tes parents** Identifiant et mot de passe que tes parents ont reçu en début d'année.



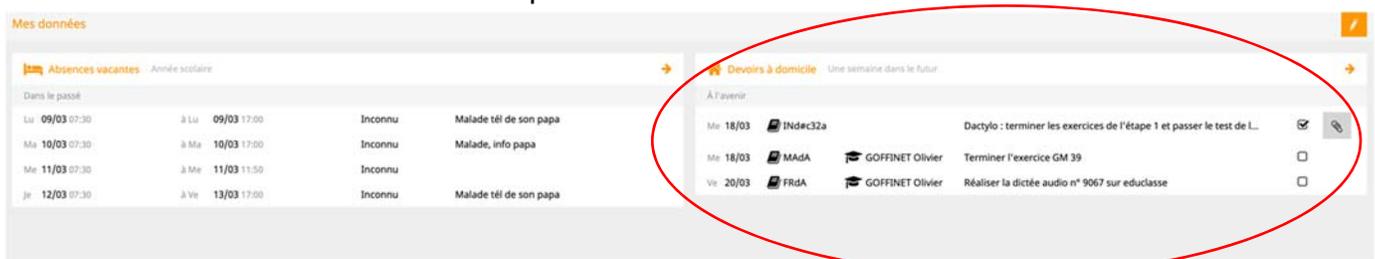
Si tes parents ne s'en souviennent pas ou l'ont perdu, contacte directement le secrétariat de l'école par email : info@coldel.org ou par téléphone au 032/42 1.00.70. Tu trouveras un tutoriel en pièce jointe.

Devoirs dans votre session

Une fois dans votre session 'Cliquer' sur le bouton 'Mes données'  à gauche.



Tu accèdes ainsi à l'ensemble de tes données personnelles. **Sur la partie de droite** tu trouves une liste de l'ensemble de tes devoirs pour la semaine.



Chaque devoir est classé selon la date pour laquelle tu dois le réaliser et le renvoyer à l'enseignant. L'indication de la branche concernée ' MAdA ' ainsi que le nom de l'enseignant figurent également.



Devoirs à domicile		Une semaine dans le futur	
À l'avenir			
Me 18/03	INd#c32a	Dactylo : terminer les exercices de l'étape 1 et passer le test de l...	<input checked="" type="checkbox"/>
Me 18/03	MAdA	Terminer l'exercice GM 39	<input type="checkbox"/>
Ve 20/03	FRdA	Réaliser la dictée audio n° 9067 sur edulclass	<input type="checkbox"/>

Une fois que les devoirs pour toute la classe ont été validés par ton enseignant il écrira que le devoir est réglé et il apparaîtra avec un .

Ton enseignant peut également te joindre un fichier pour t'aider à réaliser ce devoir. Tu pourras le télécharger en 'cliquant' sur ce bouton  .

En 'Cliquant' sur  **Devoirs à domicile** tu accèdes à un résumé de l'ensemble de tes devoirs.

Matières	Professeurs	Date d'annonce	Date d'échéance
Bientôt échu			
MAdA	GOFFINET Olivier	17/03/2020	mercredi, 18/03/2020 Devoir à domicile Terminer l'exercice GM 39
Pas encore terminé			
FRdA	GOFFINET Olivier	19/03/2020	vendredi, 20/03/2020 Devoir à domicile Réaliser la dictée audio n° 9067 sur edulclass
GEd2	GOFFINET Olivier	20/03/2020	mardi, 24/03/2020 Devoir à domicile Lire le premier chapitre du manuel d'histoire
Terminé			
INd#c32a		11/03/2020	mercredi, 18/03/2020 Devoir à domicile Dactylo : terminer les exercices de l'étape 1 et passer le test de l'étape 1. Document de présentation complexe : proposer un métier à présenter et mentionner sur un document (traitement de texte) les éléments retenus pour la présentation.
4 éléments			

En orange sont notés les devoirs que tu devras bientôt rendre.

En blanc les devoirs de la semaine.

En vert les devoirs qui ont été validés par l'enseignant.

Une information sur le retour des devoirs sera communiqué ultérieurement par le biais des actualités du site.

Delémont, le 16 mars 2020

Communiqué à l'attention des parents d'élèves : Fermeture des écoles et enseignement à distance

A la suite de l'annonce du Conseil fédéral, toutes les écoles des cantons sont fermées **dès ce lundi 16 mars**. Cette mesure stricte a pour objectif de limiter l'évolution de l'épidémie de coronavirus.

Les élèves ne doivent plus se rendre dans les lieux de formation et rester à la maison pour lutter contre la propagation du virus.

Les écoles sont fermées mais les élèves continuent de travailler à domicile sous la responsabilité de leurs enseignant-e-s.

Afin d'assurer la continuité pédagogique, les enseignant-e-s et la direction mettent en place les solutions d'enseignement à distance. Le Département de la formation, de la culture et des sports ainsi que l'ensemble des professionnel-le-s de la formation font le maximum pour assurer la sécurité des élèves et la qualité de cet enseignement.

Les directions d'écoles vont vous transmettre des informations détaillées : le travail à distance sera mis en application au plus tard le lundi 23 mars 2020.

Nous vous encourageons vivement à accéder à notre Plateforme Educlasse (Educlasse.ch), portail des écoles du canton du Jura et de la partie francophone du canton de Berne. **Ce tout nouveau site internet pédagogique** intègre de nombreux exercices pour tous les niveaux de la scolarité obligatoire. Un module permettra la mise à disposition des documents PDF à destination des élèves ainsi que la récupération de leurs travaux par leurs enseignant-e-s.

Nous vous informons également qu'une réflexion est engagée quant au maintien ou non des épreuves communes du mois de mai des élèves de huitième année (8P).

Des réponses et des informations sur ces modalités particulières seront communiquées dans les meilleurs délais.

Dans cette situation inédite, le Service de l'enseignement compte sur une collaboration de qualité entre les familles et les écoles. Le sens de la responsabilité et de la solidarité de chacun permettra de traverser cette période compliquée de la meilleure manière possible. Le Service de l'enseignement se tient à votre disposition pour tout complément d'information (tél. 032 420 54 10).

Tout en vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de recevoir, chers parents, nos salutations distinguées.



Martial Courtet
Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports



Fred-Henri Schnegg
Chef de Service